



# RAPPORT ANNUEL

## COMMISSION LOCALE DE L'EAU

ANNÉE 2019



*Validé en CLE le .....*

**Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion**

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)



## Le mot du président de la CLE



Après une première année de mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) approuvé fin 2017, via notamment les actions inscrites au CRBV (Contrat Régional de Bassin Versant) de la région des Pays de la Loire, le SAGE Authion en 2019 a pris un nouveau tournant.

Sur le plan stratégique, la CLE a adopté une feuille de route, déclinaison directe des enjeux du SAGE, pour les 6 années à venir.

Sur le plan opérationnel, la fin des Contrat Milieux Aquatiques avec l'agence de l'Eau a donné l'opportunité au SMBAA (Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents), structure porteuse du SAGE, de construire un CT (Contrat Territorial) unique multithématique. Il s'agit d'un outil de financement des actions à porter sur le territoire sur l'ensemble des enjeux du SAGE, gestion quantitative, restauration et préservation des milieux aquatiques, reconquête de la qualité des eaux. Ce contrat a été co-construit avec nos partenaires techniques et financiers habituels, agence de l'Eau, régions Pays de la Loire et Centre Val de Loire, départements de Maine et Loire et d'Indre et Loire, Chambre régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, mais sa force et l'ampleur de son ambition viennent de la pluralité des maîtres d'ouvrages associés. L'ensemble des acteurs du territoire, professionnels agricoles, industriels, associations, collectivités, a répondu présent pour créer une synergie d'actions qui soit à la hauteur des enjeux et de la nécessité à agir. Les membres de la CLE (Commission Locale de l'Eau) et les élus du SMBAA seront associés tout au long de ce CT au pilotage des actions et au suivi de leur mise en œuvre.

Sur le plan institutionnel, la CLE, dans son exercice réglementaire, a rendu un certain nombre d'avis sur des dossiers structurants pour le territoire, jouant son rôle de prévention d'éventuels conflits d'usage sur le bassin versant.

L'année 2019 aura également vu concrètement le rapprochement du SAGE et de sa structure porteuse, avec la mise en œuvre du plan de communication partagé, la création du nouveau site internet commun et de l'identité visuelle du bassin. En 2020, la gouvernance partagée permettra de renforcer la synergie et de mieux assoir le rôle du SMBAA et de la CLE comme acteurs majeurs de l'eau sur le territoire.

Retrouvez le détail de ces principales étapes au fil des pages du rapport annuel.

Très bonne lecture,

Jeannick CANTIN,  
Président de la Commission Locale de l'eau.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC'.



<b>PRÉSENTATION - RAPPEL DU CONTEXTE</b>	<b>6</b>
LE TERRITOIRE	6
LE CALENDRIER	7
ENJEUX ET OBJECTIFS DU SAGE	8
L'ORGANISATION DU SAGE	9
FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE TECHNIQUE	11
<b>PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA CLE</b>	<b>14</b>
ACTIVITÉS DES INSTANCES DU SAGE	14
APPUI ET ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE	15
AVIS DE LA CLE	16
LA COMMISSION COMMUNICATION	17
<b>LA COMMUNICATION</b>	<b>17</b>
LE PLAN DE COMMUNICATION	18
LE SITE INTERNET ET L'IDENTITÉ VISUELLE	19
LES ACTIONS DE COMMUNICATION	20
LES SUPPORTS DE COMMUNICATION	21
<b>CONTRATS TERRITORIAUX</b>	<b>24</b>
LES CTMA : L'HEURE DU BILAN	24
LE CONTRAT TERRITORIAL EAU	25
<b>SUIVI DES MESURES PAR MASSE D'EAU</b>	<b>28</b>
SUIVI DE LA QUALITÉ ET DE LA QUANTITÉ DES EAUX	28
<b>LE BUDGET DU SAGE</b>	<b>29</b>
<b>BILAN 2019 - PERSPECTIVES 2020</b>	<b>30</b>
BILAN 2019	30
PERSPECTIVES 2020	31





## LE TERRITOIRE

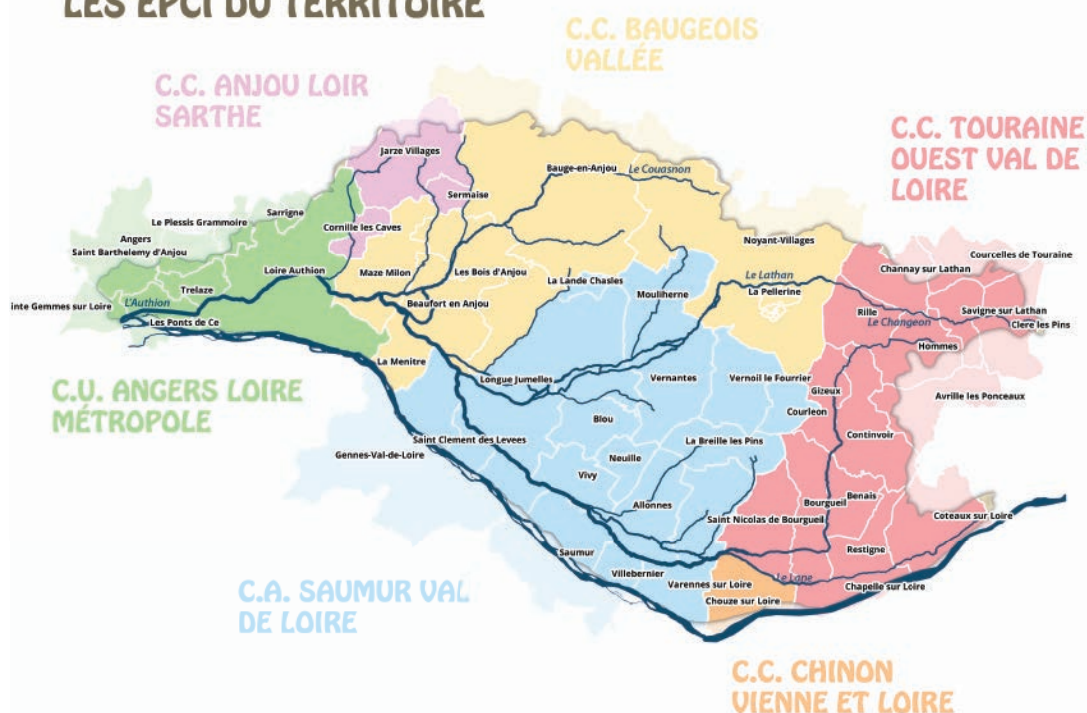
Le **SDAGE**<sup>1</sup> Loire-Bretagne 2016-2021 a identifié le bassin de l'Authion comme bassin pour lequel :  
«*l'élaboration ou la mise à jour d'un SAGE*<sup>2</sup> est dite nécessaire pour parvenir à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés»

Le périmètre a été défini le 26 novembre 2004 par arrêté inter-préfectoral. Il englobait 84 communes, 66 en Maine et Loire (49) – Région Pays de Loire - et 18 en Indre et Loire (37) - Région Centre Val de Loire.

Depuis le 1er janvier 2018 et la réforme territoriale ayant fait naître des communes nouvelles par fusion de communes, le territoire du bassin versant de l'Authion englobe désormais 52 communes, dont :

- 36 communes en Maine et Loire regroupées en 4 EPCIs<sup>3</sup>
- 16 communes en d'Indre et Loire regroupées en 2 EPCIs

### LES EPCI DU TERRITOIRE



Le périmètre du SAGE a été établi sur les limites du bassin hydrographique de l'Authion et de ses affluents, il s'étend sur une superficie de 1 491 km<sup>2</sup> et présente un réseau hydrographique de 1 282 km.

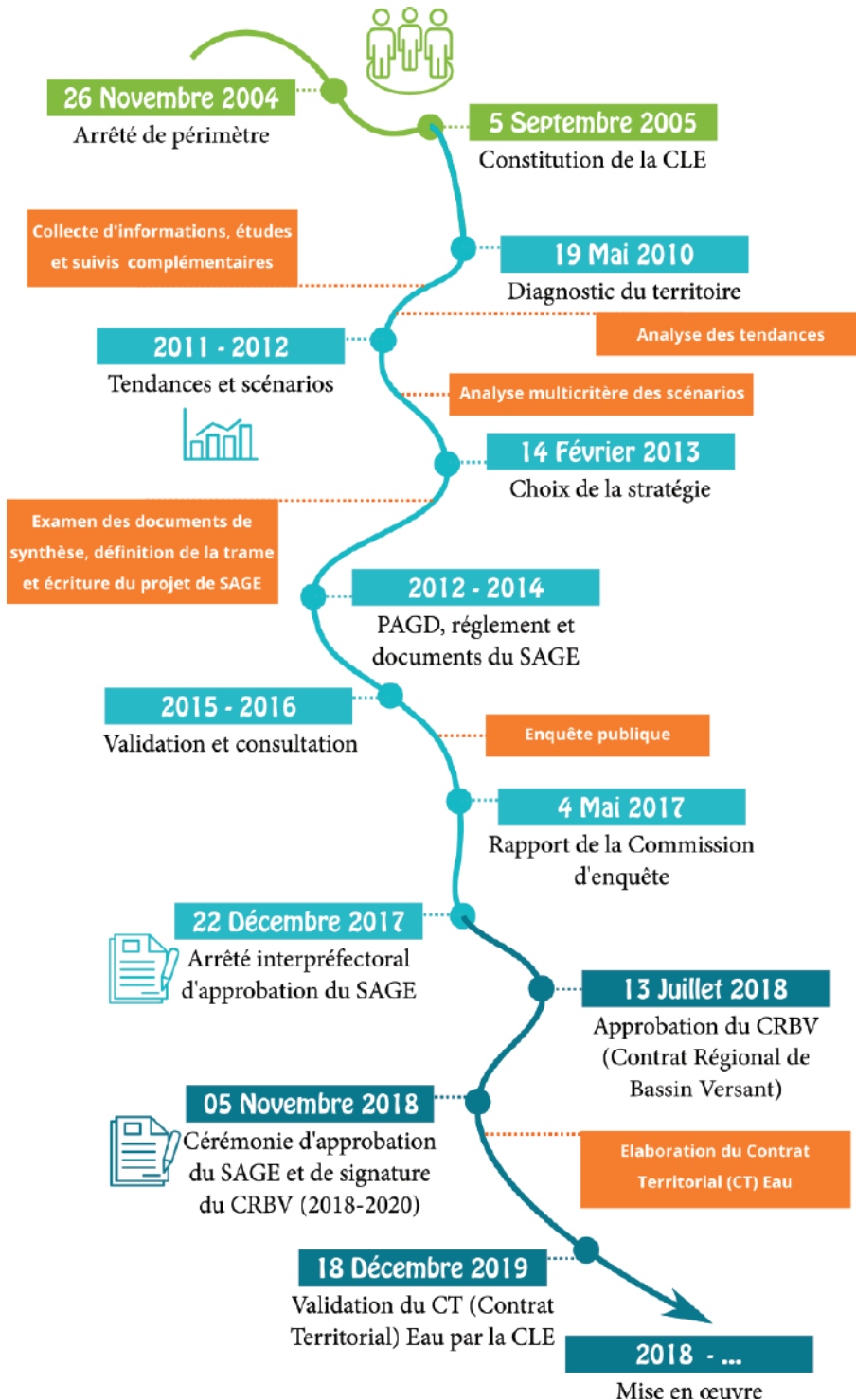
L'activité agricole y est très présente, avec 1275 exploitations (988 en Maine-et-Loire, 287 en Indre-et-Loire), sur 47% de la surface du territoire. Bien que présente sur le bassin, l'activité d'élevage est minoritaire sur le bassin. L'activité agricole se caractérise ainsi par une forte présence de cultures spécialisées : semences, horticulture, maraichage, viticulture et arboriculture représentent 70% des exploitations. Ces cultures nécessitent une irrigation fréquente : environ ¼ des surfaces agricoles (720 irrigants) sont actuellement irriguées, pour un volume prélevé de 23 à 30Mm<sup>3</sup> annuels.

Le développement agricole et la lutte contre les inondations ont entraîné des travaux d'artificialisation de la rivière, ainsi que la création de pompages en Loire réalimentant l'Authion. L'agriculture s'est construite autour d'un modèle économique fondé sur l'accès à l'eau qui permet une spécialisation des cultures à hautes valeurs ajoutées. Son développement s'est poursuivi dans les années 2000 avec la mise en place d'une politique de drainage importante sur le secteur.

# LE CALENDRIER

Le SAGE de l'Authion est entré dans sa phase de mise en oeuvre depuis son approbation le 22 décembre 2019. Les dates essentielles du SAGE sont rappelées dans le synoptique ci-dessous.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SAGE de l'Authion est porté par le SMBAA<sup>4</sup>, nouvelle structure unique de bassin suite l'adhésion du SIACEBA<sup>5</sup> en Indre-et-Loire dans le cadre de la GEMAPI<sup>6</sup>.



Le bilan évaluatif mené sur les CTMA<sup>7</sup> d'une part (2019), et le diagnostic agricole du territoire mené en préparation du volet de gestion quantitative et qualitative des ressources en eau du programme d'actions (2018-2019), ont permis au SMBAA d'aboutir à l'élaboration d'un contrat unique multithématique (milieux aquatiques, pollutions diffuses, gestion quantitative), appelé CTEau<sup>8</sup>, en cohérence avec les orientations du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, et en déclinaison opérationnelle des objectifs fixés par le SAGE du bassin de l'Authion.

Ce CTEau a été validé par la CLE<sup>9</sup> et le conseil syndical du SMBAA le 18 décembre 2019.

<sup>1</sup>SDAGE = Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux

<sup>2</sup>SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux

<sup>3</sup>EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale

<sup>4</sup>SMBAA = Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

<sup>5</sup>SIACEBA = Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion

<sup>6</sup>GEMAPI = Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

<sup>7</sup>CTMA = Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques

<sup>8</sup>CTEau = Contrat Territorial Eau

<sup>9</sup>CLE = Commission Locale de l'Eau

# ENJEUX ET OBJECTIFS DU SAGE

Le SAGE du bassin de l'Authion doit répondre, en les précisant, aux enjeux du SDAGE Loire-Bretagne et être compatible avec ses orientations fondamentales et ses dispositions. Il constitue ainsi une déclinaison territoriale du SDAGE. Les enjeux du SAGE ont été hiérarchisés en fonction de l'expertise du territoire, des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant. Cette hiérarchisation a été adoptée dans les termes suivants :

Enjeux	Plus-values attendue du SAGE	Hiérarchisation des enjeux
Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition des Volumes Prélevables par ressources et par usages</li> <li>Réduction des pertes par évaporation et infiltration dans les eaux souterraines des eaux issues de la réalimentation</li> <li>Amélioration des débits d'étiage</li> <li>Obtention d'informations complémentaires sur les impacts des rabattements de nappes sur les niveaux des nappes, des débits d'étiage et les zones humides connexes</li> </ul>	ENJEUX N°1
Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Définition de programmes d'actions visant à répondre aux exigences de la DCE<sup>10</sup> (nombreuses masses d'eau concernées)</li> <li>Gestion collective des ouvrages</li> <li>Actions de renaturation effectuées dans le cadre des contrats territoriaux</li> <li>Réalisation d'inventaires homogènes des zones humides à l'échelle du bassin versant</li> <li>Porter une action forte pour reconquérir le patrimoine écologique (milieux aquatiques et milieux naturels)</li> <li>Guides de gestion des espaces et des espèces aquatiques</li> </ul>	ENJEUX N°2
Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration locale de la connaissance (déficit de connaissance sur l'Authion et ses affluents, du Lathan et son principale affluents La Riverolle, ainsi que l'Autonne, les Loges, l'Anguillère et la Curée)</li> <li>Définition de programmes de mesures et d'actions pour réduire les apports en polluants</li> <li>Définition de programmes d'actions pour résorber les sources de pollution en lien avec les captages prioritaires du Grenelle 1 (bassin d'alimentation de captages)</li> <li>Actions plus ciblées que pour les eaux de surface</li> </ul>	ENJEUX N°3
Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus-values potentielles dans les secteurs fortement contributeurs (Changeon, Couasnon et Lathan)</li> </ul>	ENJEUX N°4
Porter, faire connaître et appliquer le SAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Simplification de la maîtrise d'ouvrage du bassin versant</li> </ul>	ENJEUX N°5

Pour chacun de ses enjeux, la CLE a défini 12 objectifs généraux et 25 moyens prioritaires justifiés par les éléments de contexte et de l'état des lieux réactualisé du territoire. Pour chaque objectif général, les moyens prioritaires ont été déclinés en dispositions permettant de satisfaire aux principes énoncés aux articles L. 211-1 et L. 430-1 du Code de l'Environnement encadrant l'exercice.



# L'ORGANISATION DU SAGE

La CLE du SAGE du bassin versant de l'Authion a été constituée par arrêté préfectoral le 5 septembre 2005 et renouvelée par un nouvel arrêté du 16 Avril 2018 (modifié le 03/10/2018).

Elle comprend à ce jour 52 membres répartis en 3 collèges :

- Des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres), pour au moins 50% des membres ;
- Des représentants des usagers et associations (14 membres), pour au moins 25% des membres ;
- Des représentants de l'État et des établissements publics (9 membres), pour au maximum 25% des membres.

## Composition de la Commission Locale de l'Eau (52 membres)



### Les 23 membres du bureau de la CLE

#### Représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées (14 membres)

**Chambres de commerce et d'Industrie**  
M. Hubert FLAMAND, Maine-et-Loire  
M. Thierry GUILLIEN, Indre-et-Loire

**Chambres d'agriculture**  
M. Denis LAIZE, Maine-et-Loire  
Mme Monique MESLET, Indre-et-Loire

**Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques**  
M. Benjamin GLATIGNY, Indre-et-Loire  
M. Bernard MERLIN, Maine-et-Loire

**Association des irrigants du Bassin versant de l'Authion**  
M. Anthony BLOURDIER

**Syndicat Départemental de la propriété rurale de Maine-et-Loire**  
M. Guy de CHAULIAC

**Syndicat forestier de l'Anjou**  
M. Jean-Marc LACARELLE

**Comité Régional de Développement agricole du Baugeois Vallée**  
M. Jean-Denis LAMBERT

**Associations de Protection de l'Environnement**  
M. Yves LEPAGE, Sauvegarde de l'Anjou  
M. Jean-Pierre MORON, Ligue de Protection des Oiseaux de l'Anjou  
Représentant d'une association d'Indre-et-Loire en attente de désignation.

**Associations de Riverains**  
M. Dominique BRESSON, ARCA

#### Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres)

**Conseil Régional des Pays de la Loire**  
M. Eric TOURON

**Conseil Régional du Centre**  
Mme Alix TERY-VERBE

**Conseil Départemental Maine-et-Loire**  
M. Guy BERTIN

**Conseil Départemental Indre-et-Loire**  
Mme Martine CHAIGNEAU

**Etablissement Public Loire**  
M. Jean-Luc POIDEVINEAU

**Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion**  
Mme Marie-Pierre MARTIN

**Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et groupements inter-communaux**

**Angers Loire Métropole**  
M. Jean-Paul PAVILLON  
Mme Marie-Edith GILLE

**Saumur Val de Loire**  
M. Jeannick CANTIN  
Mme Isabelle DEVAUX  
M. Jérôme HARRAULT

**Baugeois Vallée**  
M. Jean-Louis LE DROGO  
M. Franck RABOUAN

**Touraine Ouest Val de Loire**  
M. Xavier DUPONT  
Mme Isabelle MELO

**Chinon Vienne et Loire**  
M. Pierre DAVID

**Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine**  
M. Benoît BARRANGER

**Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents (SMBAA)**  
M. Camille CHUPIN  
M. Jean-Jacques FALLOURD  
M. Patrice PEGE  
M. Olivier RINGENBACH  
M. Christian RUAULT

#### Représentants de l'Etat et de ses établissements publics (9 membres)

M. le Préfet de la Région Centre, préfet du Loiret, coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne, ou son représentant

M. le Préfet de Maine-et-Loire ou son représentant, le sous-préfet de Saumur

M. le Préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant, le sous-préfet de Chinon

M. le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant

M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire ou son représentant

M. le Directeur Départemental des Territoires d'Indre-et-Loire ou son représentant

M. le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire ou son représentant

M. le Directeur général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire ou son représentant

M. le chef du service départemental de Maine-et-Loire de l'Agence Française pour la Biodiversité ou son représentant

**Association Départementale des maires d'Indre-et-Loire**

M. Patrick HUET, Channay-sur-Lathan  
M. Patrick SICLET, Bourgueil

**Association Départementale des maires de Maine-et-Loire**

M. Marcel BLANCHET, Gennes-Val-de-Loire

M. Hubert D'OYSONVILLE, Noyant-Villages

M. Jean-Marc METAYER, Bois d'Anjou

M. Jackie PASSET, La Ménitrie

M. Olivier ROBERT, Loire Authion



Arrêté préfectoral du 3 octobre 2018

(Arrêtés précédents : 5 septembre 2005 modifié le 13/10/2016 & rectificatif 09/04/2018)



La CLE est présidée par Jeannick CANTIN, épaulé par 3 vice-présidents: Denis LAIZÉ, Xavier DUPONT et Patrice PÉGÉ.

La CLE est assistée dans son travail d'élaboration par un bureau (23 membres) et 5 commissions thématiques ouvertes à plus de 100 membres dont les thèmes sont :

- La gestion quantitative de la ressource en eau et inondations
- Les écosystèmes aquatiques et la morphologie des cours d'eau
- La qualité des eaux superficielles et souterraines
- L'organisation de la maîtrise d'ouvrage
- La communication

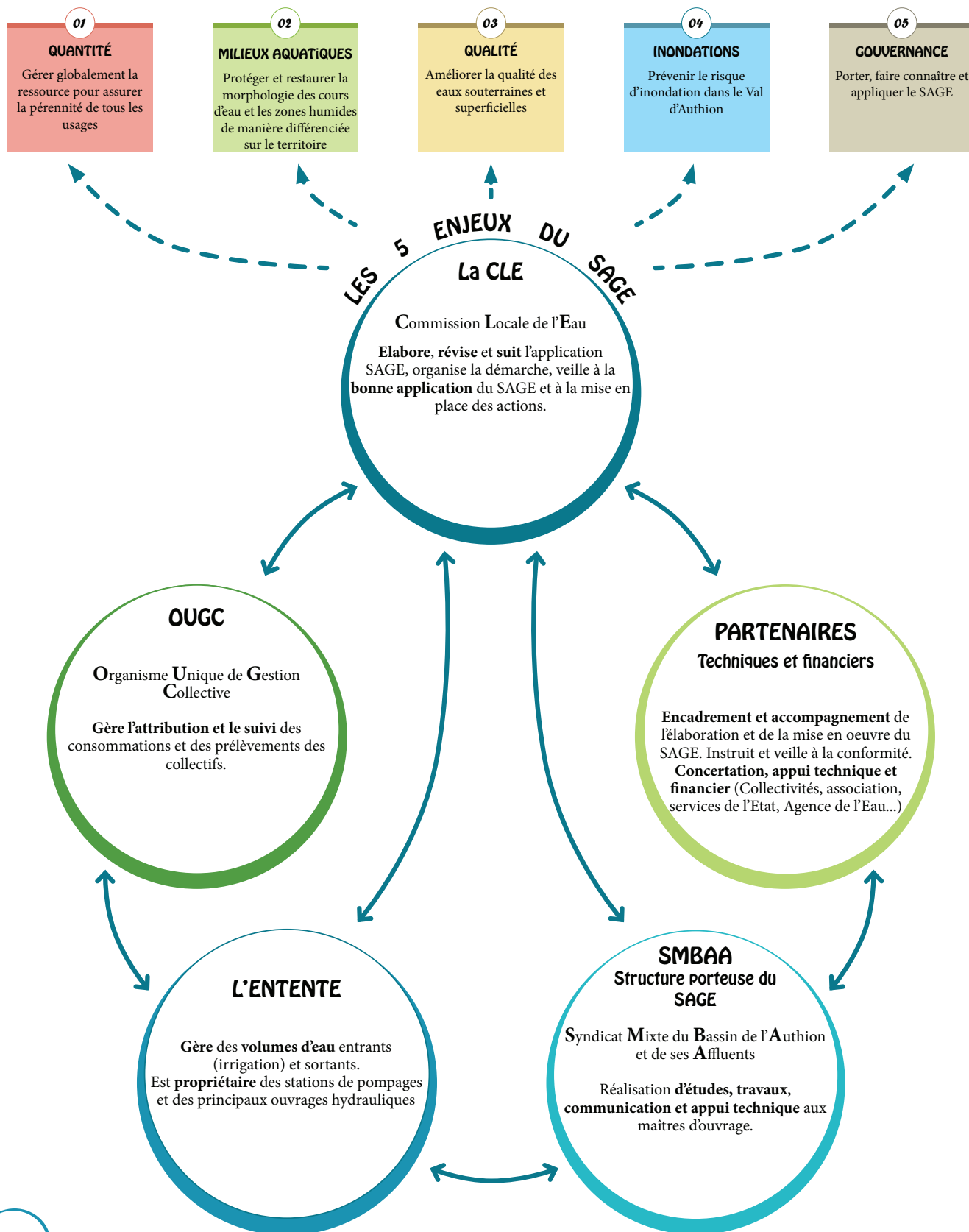
<sup>10</sup>DCE = Directive Cadre sur l'Eau

<sup>11</sup>PAGD = Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

L'élaboration du SAGE et le début de sa mise en œuvre (22 décembre 2017, date de l'arrêté interdépartemental d'approbation du SAGE), ont été assurées par l'Entente interdépartementale du bassin de l'Authion (institution interdépartementale).

Après délibération des 6 EPCIs membres du SMBAA sur la prise de compétence n°12 du L. 211-17 du Code de l'Environnement, il a été décidé que le SMBAA porterait le SAGE au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les principaux acteurs de l'eau et leurs interactions au sein du territoire :

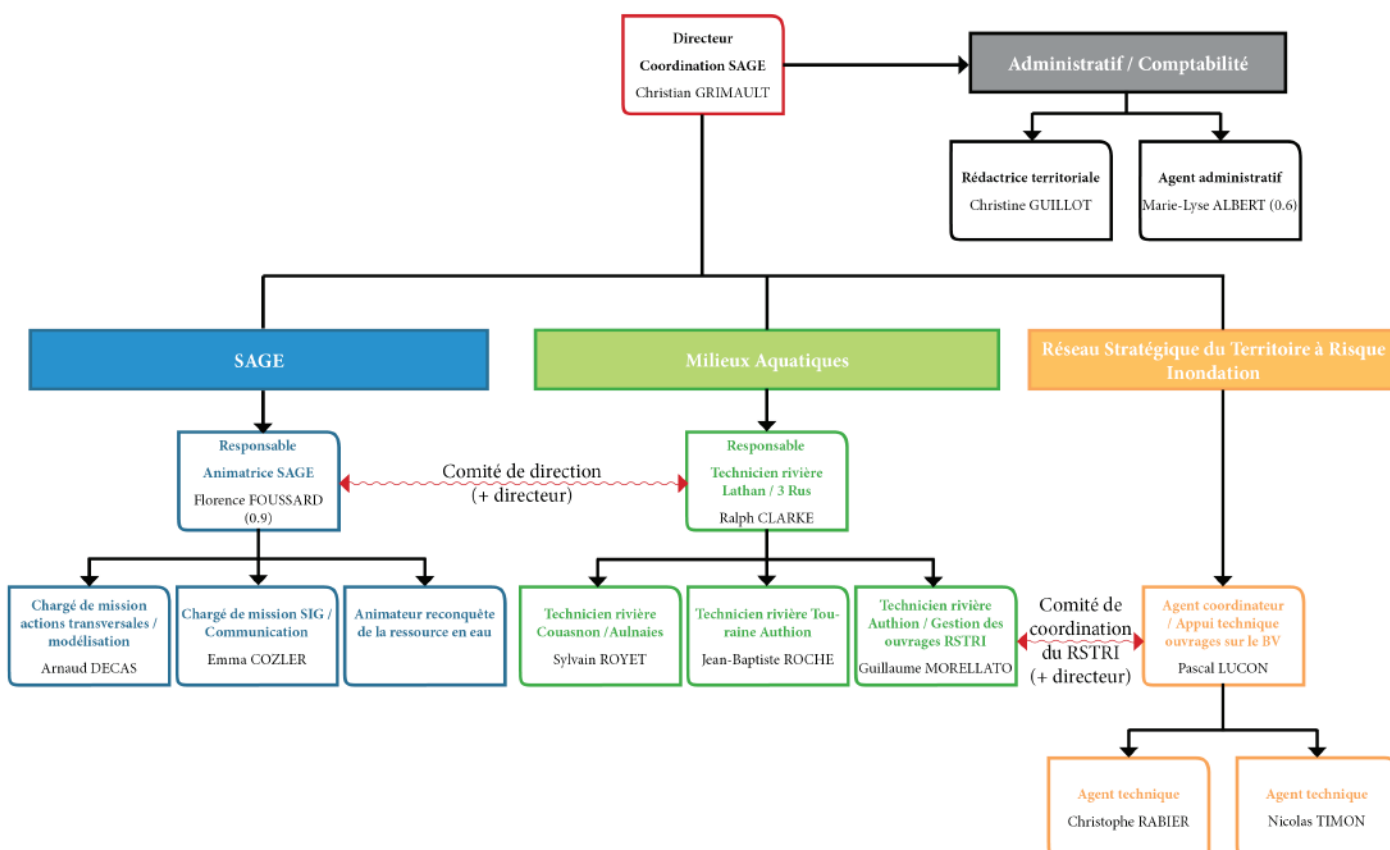


# FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE TECHNIQUE

Dans l'optique de la mise en oeuvre du SAGE, les moyens humains mis à disposition ont augmentés avec le transfert du poste de chargé de mission actions transversales / modélisation hydraulique du pôle «milieu aquatique» du SMBAA vers la cellule SAGE et l'appui du directeur du SMBAA à la coordination SAGE :

- un poste d'animateur-coordonateur du SAGE et du CRBV<sup>12</sup>
- un poste de chargé de missions données SIG<sup>13</sup>/communication et d'appui à l'animation
- un poste de chargé de mission actions transversales et modélisation
- un appui à la coordination
- un appui administratif et comptable

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS



<sup>12</sup>CRBV = Contrat Régional de Bassin Versant

<sup>13</sup>SIG = Système d'Information Géographique

En 2019, la cellule d'animation et de coordination du SAGE compte 5 personnes. La répartition des tâches s'est établie comme suit :

Poste	Missions principales	Activités rattachées	% du temps passé
Directeur du SMBAA	Suivi, animation, coordination des travaux de la Commission Locale de l'Eau	Représentation du SAGE auprès des acteurs de l'eau à l'échelle du bassin versant, porter à connaissance et mobilisation de ces acteurs	10 %
		Contribution aux réunions et des documents de travail, animation des bureaux et des commissions de la CLE	
		Contribution au projet de territoire soumis à avis de la CLE, participation aux réunions entourant ces projets	
		Validation du budget annuel de la cellule du SAGE en lien avec les capacités financières de la structure porteuse (SMBAA) Contrôle de l'exécution du budget	
	Suivi et animation des outils de mise en œuvre du SAGE	Définition de la stratégie de planification avec les acteurs institutionnels	10 %
		Validation technique de la stratégie du SAGE à l'échelle du territoire en lien avec les capacités de la structure porteuse	
		Mise en œuvre de la stratégie des leviers de financements et suivi des subventions	
		Contribution à la stratégie de mise en œuvre de dossiers complexes	
	Elaboration des documents Cadre	Validation technique des documents de communication du SAGE	10 %
		Accompagnement des élus sur la portée et vulgarisation des documents du SAGE	
Animateur/coordonateur	Suivi, animation, coordination des travaux de la Commission Locale de l'Eau	Coordination et lien entre les différents acteurs de l'eau	40 %
		Préparation des réunions et des documents de travail, animation des bureaux et des commissions de la CLE	
		Définition, élaboration, rédaction de la stratégie du SAGE à l'échelle du territoire	
		Analyse des projets soumis à avis de la CLE, participation aux réunions entourant ces projets	
		Elaboration et suivi du budget annuel de la cellule du SAGE	
	Suivi et animation des outils de mise en œuvre du SAGE	Elaboration, rédaction, planification des contrats territoriaux en lien avec les porteurs de contrats (Régions, État, AELB <sup>14</sup> ) et les différents maîtres d'ouvrage des actions	40 %
		Réunion des commissions géographiques, comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail, etc., des différents projets inscrits dans les contrats territoriaux	
		Suivi de l'état général des cours d'eau de l'ensemble du bassin en appui des techniciens de rivière de la structure unique	
		Suivi des études spécifiques : Quantité (AUP <sup>15</sup> , convention BRGM <sup>16</sup> ...), qualité, restauration des milieux	
	Elaboration des documents Cadre	Suivi, contrôle et porté à connaissance du tableau de bord du SAGE	15 %
Révision, élaboration des documents du SAGE			
Encadrement	Encadrement des membres de la cellule d'animation du SAGE	5 %	
Administratif	Suivi budgétaire et comptable	Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur et le trésorier-payeur.	10 %

Poste	Missions principales	Activités rattachées	% du temps passé
Chargé de missions Gestion des données et Communication	Gestion des bases de données, réalisation des cartes	Actualisation et gestion des bases de données du SMBAA et du SAGE	50%
		Assurer l'interopérabilité avec les structures institutionnelles et organismes partenaires	
		Réaliser des cartographies pour le suivi et la mise en œuvre du SAGE	
		Administration et gestion des bases de données suivis	
		Rapportage OSUR + rédaction du rapport Qualité annuel (dans l'attente d'un animateur dédié Quantité/Qualité)	
		Assurer la mise à jour des indicateurs du tableau de bord	
	Mise en œuvre du Plan de communication	Animation de la Commission communication de la CLE du SAGE de l'Authion et du SMBAA	40%
		Suivi des actions de communication portées par le SMBAA	
		Refonte et administration du site internet	
		Préparation et envoi des supports de communication et de sensibilisation	
SAGE	Préparation des réunions et rédaction des comptes rendus associés		
Chargé de mission Actions transversales et Modélisation hydraulique	SAGE	Appui à l'animation du SAGE	10 %
	Mise en œuvre du Plan de communication	Animation de la Commission communication de la CLE du SAGE de l'Authion et du SMBAA	30 %
		Suivi des actions de communication portées par le SMBAA	
		Contribution à l'élaboration des supports de communication et de sensibilisation	
		Alimentation du site internet	
	Appui et expertise technique au volet GEMA	Programmation et suivi des actions de restauration des zones d'expansion de crues	30 %
		Sensibilisation et négociation avec les riverains concernés	
		Elaboration et suivi des études associées	
		Elaboration et suivi techniques des marchés publics	
		Elaboration et suivi des demandes de financement et définition des enveloppes budgétaires liées aux actions.	
		Soutien technique auprès des élus communaux, intercommunaux, des riverains et des associations	
	Gérer et mettre en œuvre les études de modélisation en hydraulique fluviale	Sensibilisation et conseil auprès des riverains et usagers de l'eau	30 %
		Appui aux techniciens de rivière dans leurs projets d'aménagements	
Elaboration et suivi des volets hydrauliques des études, modélisation hydraulique			
Appui cartographique/base de données (SIG)	Expertise des besoins logistiques et des logiciels métiers liés à la modélisation hydraulique (acquisition de données de référence).	10 %	
	Actualisation et gestion des bases de données du SMBAA et du SAGE		
	Réalisation de cartographies (mise en œuvre d'études/travaux et fonctionnement du SMBAA)		
	Réalisation/alimentation des bases de données		

En 2019, la cellule d'animation du SAGE a également connu un changement avec le départ de son chargé de mission gestion des bases de données et communication, Bastien DELAUNAY. Il a été remplacé par Emma COZLER, arrivée en mars 2018 au SMBAA en service civique. Elle a repris les missions de gestion des bases de données et de communication en juin 2019.

<sup>14</sup>AELB = Agence de l'Eau Loire-Bretagne

<sup>15</sup>AUP = Autorisation Unique de Prélèvements

<sup>16</sup>BRGM = Bureau de Recherches Géologiques et Minières





## ACTIVITÉS DES INSTANCES DU SAGE COMMISSION LOCALE DE L'EAU ET BUREAU

### RÉUNIONS DE LA CLE

En 2019, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion s'est réunie 5 fois :

- Le 29 janvier 2019, afin de présenter la réorganisation de la cellule technique du SAGE de l'Authion, ainsi que la présentation, par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des questions importantes et des avis de la CLE que devra aborder le SDAGE 2022-2027 et le PGRI 2022-2027.
- Le 14 mai 2019, pour l'avis de la CLE sur le renouvellement de l'autorisation de prélèvements en Loire et les travaux associés pour l'Entente Interdépartementale de l'Authion et pour la modification de la composition de la CLE suite à l'élection d'Olivier RINGENBACH comme vice-président Touraine-Authion du SMBAA.
- Le 27 juin 2019, pour la présentation et la validation des priorités de la CLE, du projet de feuille de route du SAGE et du programme de mesures en lien avec la révision du SDAGE Loire Bretagne.
- Le 24 septembre 2019, afin de constituer un groupe de travail pour l'examen des dossiers pour avis et l'avis de la CLE sur divers dossiers, dont l'Autorisation Unique de Prélèvements portée par l'OUGC<sup>17</sup> de l'Authion.
- Le 18 décembre 2019, pour la validation du Contrat Territoriale Eau ainsi que la présentation de la programmation 2020 au titre de la mise en oeuvre du SAGE.



### RÉUNIONS DU BUREAU DE LA CLE

En 2019, 2 réunions du bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion se sont tenues :

- Le 5 mars 2019, pour la présentation du 11ème programme d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ainsi que la feuille de route du SAGE demandée par l'agence de l'eau qui sera nécessaire pour prétendre aux aides dans le cadre des Contrats Territoriaux.
- Le 25 octobre 2019, pour la validation de la feuille de route définitive et la présentation du nouveau site internet du SAGE Authion et du SMBAA.

L'ensemble des comptes-rendus des réunions est disponible sur le **SITE INTERNET**

# APPUI ET ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE

La cellule d'animation a également organisé, préparé et conduit, ou assisté à de nombreuses réunions avec différents acteurs du territoire pour :

- L'élaboration du Contrat Territorial (CT) Eau.
- La programmation d'actions dans le cadre du programme LIFE REVERS'EAU portée par la Région Pays de la Loire.
- Le suivi et l'organisation de l'OUGC Authion au sein du COTEC<sup>18</sup> et du CODOR<sup>19</sup>
- Le suivi des appels à projet Biodiversité de l'Agence de l'eau Loire Bretagne
- La programmation et la mise en oeuvre des actions de communication sur l'ensemble du territoire.

D'autres réunions ont par ailleurs eu lieu et notamment toutes celles nécessaires :

- Aux problématiques et aux enjeux du SAGE (commissions géographiques du SMBAA, Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois (SCOT<sup>20</sup>), etc.).
- A la révision des Schémas Départementaux d'AEP<sup>21</sup> 49, de l'arrêté cadre étiage.
- A la concertation préalable à la révision du SDAGE Loire Bretagne.
- A la gestion de l'étiage de l'été 2019 pour le suivi de l'application des mesures de restrictions prises en application de l'arrêté cadre départemental
- A l'évolution des statuts de l'Entente interdépartementale Authion
- A la concertation autour des dossiers soumis pour avis à la CLE : AUP de l'OUGC, demande de prélèvements en Loire de l'Entente, projet de ZAC<sup>22</sup> de la Salamandre à Lasse, projet de carrière à Cuon
- A la conduite de l'inventaire des zones humides sur le territoire de Saumur Val de Loire pour les communes de l'ancienne communauté de communes du longuéen
- A l'élaboration d'un plan de gestion pour la tourbière des Loges

<sup>17</sup>**OUGC** = Organisme Unique de Gestion Collective

<sup>18</sup>**COTEC** = COMinté TEChnique

<sup>19</sup>**CODOR** = COMité D'ORientation

<sup>20</sup>**SCOT** = Schéma de cohérence Territoriale

<sup>21</sup>**AEP** = Adduction d'Eau Potable

<sup>22</sup>**ZAC** = Zone d'Aménagement Concerté

# AVIS DE LA CLE

## DOSSIERS DE DÉCLARATION

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a été destinataire en 2019 de 11 dossiers de déclaration pour information au titre de la nomenclature Eau (Art. R214-10 du code de l'environnement) parmi lesquels :

- Création d'une zone d'activité (1)
- Modification et régularisation de serres (1)
- Projets de drainage (4)
- Projets de forages (3)
- Travaux de restauration de cours d'eau (2)

## DOSSIERS D'AUTORISATION POUR AVIS

6 dossiers d'autorisation ont été transmis pour avis à la CLE du SAGE de l'Authion parmi lesquels :

- Réglementaires (2) : Extension du périmètre des sites Natura 2000 «Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau» et l'Autorisation unique de prélèvement portée par l'OUGC (l'Organisme Unique de Gestion Collective)
- Travaux en cours d'eau (3)
- Pluvial (1)

Date de transmission	Périmètres d'action	Maître d'ouvrage	Objet	Avis de la CLE
11/09/2019	PONTS-DE-CÉ	Angers Loire Métropole	Aménagement sur le réseau pluvial et création d'un ouvrage de rétention sur la communes des Ponts-de-Cé	Avis technique
28/08/2019	BASSIN VERSANT	PNR Loire Anjou Touraine	Extension du périmètre des sites Natura 2000 n°FR5212003 et FR5200629 «Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau»	Favorable
21/08/2019	BASSIN VERSANT	OUGC	Autorisation unique de prélèvement	Favorable sous réserves
12/06/2019	NOYANT VILLAGE et LA PELLERINE	SMBAA	Restauration des ruisseaux du Graboteau et de la Boudardière	Favorable
18/10/2019	BASSIN VERSANT	SMBAA	Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour l'entretien de la ripisylve sur les cours d'eau du bassin de l'Authion	Favorable
20/10/2019	VALLÉE DE L'AUTHION	SMBAA	Demande d'autorisation environnementale pour l'entretien et la réhabilitation des cours d'eau de la vallée de l'Authion	Favorable

<sup>23</sup>DREAL = Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Dans le cadre de la consultation publique sur le plan régional des carrières des Pays de la Loire, la DREAL<sup>23</sup> a consulté les CLE pour un avis technique sur la compatibilité du projet avec les prescriptions et les règles du SAGE.

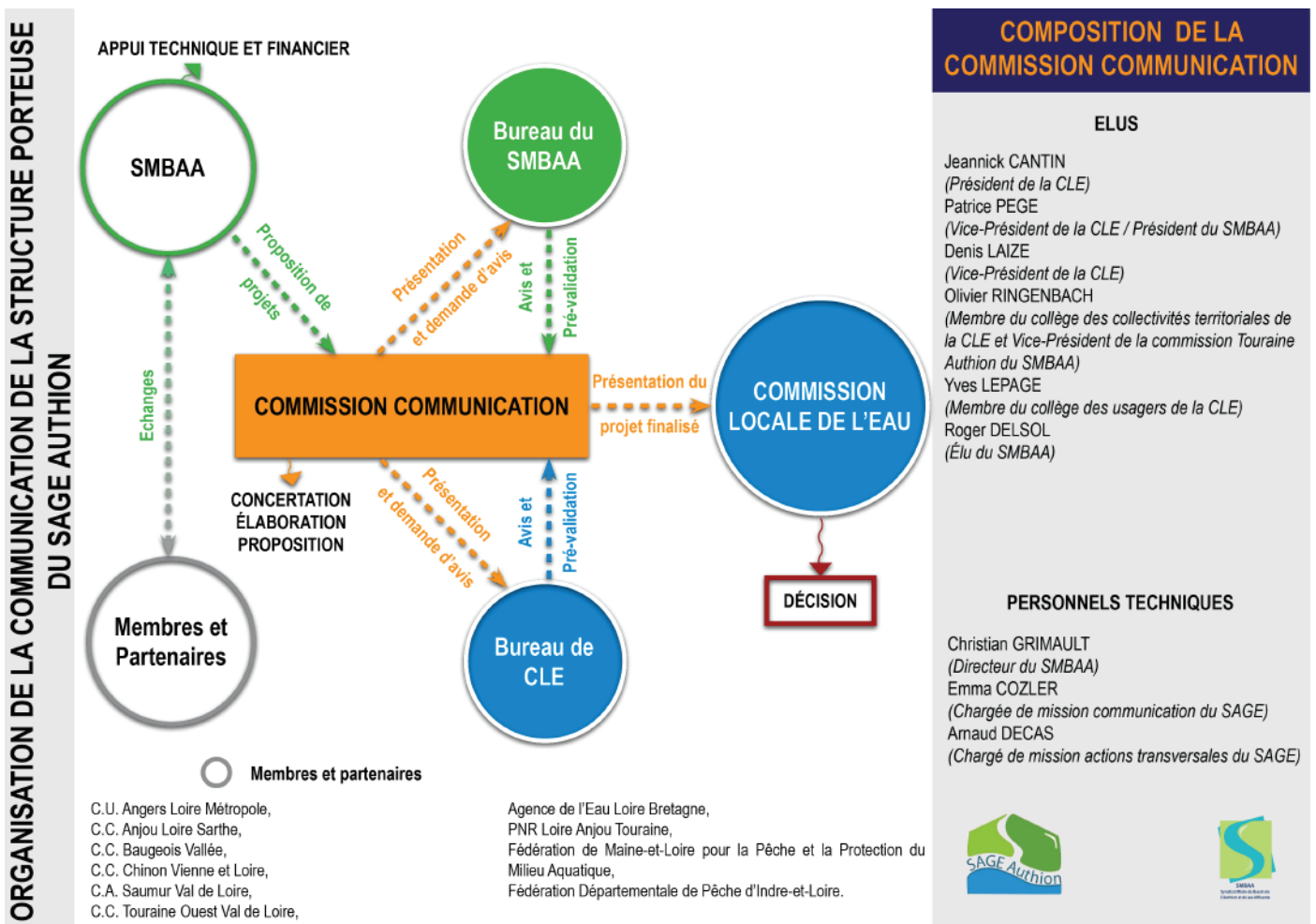


## LA COMMISSION COMMUNICATION

Avec l'approbation du SAGE de l'Authion et son entrée en phase de mise en œuvre, la CLE et le SMBAA devenu structure unique de bassin, se sont dotés d'une commission communication partagée. La communication participe au partage d'une vision globale des nombreux acteurs du territoire quant à la situation du bassin (état des nappes, dégradation de la morphologie des cours d'eau, qualité chimiques des eaux de surface et souterraines).

La commission Communication est composée :

- d'élus de la CLE et du SMBAA
- de techniciens de la cellule du SAGE et du SMBAA



Elle a vocation à se réunir plusieurs fois par an dans un but de concertation, d'élaboration et de décision de la stratégie et des outils de communication. Les projets sont ensuite soumis et validés lors des séances plénières de la CLE.

La commission Communication travaille sur l'ensemble des actions conduites sur le territoire, soit dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE, soit dans le cadre des projets inscrits aux Contrats Territoriaux. Le travail de la commission et des équipes techniques est mutualisé entre le SAGE et le SMBAA.

# LE PLAN DE COMMUNICATION

La mise en place de la commission Communication début 2018 a permis de bâtir une **stratégie de communication** en passant notamment par la réalisation d'un nouveau plan de communication.

Le plan de communication est un document détaillé reprenant l'ensemble des actions de communication, d'information et de sensibilisation prévues pour mettre en œuvre et promouvoir le SAGE. Le programme de communication et de sensibilisation décline les opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs. Il n'est naturellement pas figé pour permettre d'éventuelles adaptations suite aux suivis et évaluations qui devront être annuelles durant les trois années de sa mise en œuvre.

Le SAGE du bassin versant de l'Authion, s'est donc doté d'un Plan de communication pour la période 2018-2020. Celui-ci a été validé lors de la CLE du 29/08/2018 après un important travail de la commission Communication. Il est composé de 16 fiches action priorisées pour les 3 années à venir.

N°	Action	Description	État	Disposition du PAGD
1	Développement et enrichissement du site internet	Refonte du site web du SAGE avec intégration de la structure porteuse (cartographie interactive, mise à disposition de données, informations sur la structure et le territoire, vidéos, ...).	Réalisé	12.B.1 12.B.2 12.B.3
		Alimentation des rubriques du site et veille technique.	En continue	
2	Identité visuelle	Harmonisation de la charte graphique du SAGE avec celle de la structure porteuse.	Réalisé	
3	Newsletter	Par mail et sur le site internet. Diffusion des informations relatives au SAGE, à la structure porteuse et à ses partenaires.	En continue	12.B.2 12.B.3
4	Observatoire du bassin versant	Diffuser des données par mail, site internet ou plate-forme d'échanges.	En continue	2.B.2 5.A.4 9.A.2
5	Rapport de présentation du SAGE et de ses actions	Expliquer l'intérêt du SAGE et de ses actions.	En continue	
6	Supports d'animation sur le SAGE et ses actions	Présenter les missions et actions liées au SAGE (panneaux et documents).	Réalisé	12.B.2 12.B.3
7	Suivi de l'avancée des travaux du SAGE	Rédiger les comptes-rendus de réunion, les commissions de travail, les rapports d'études complémentaires, les rendus de stage, ...	1 fois / an	
8	Tableau de bord du SAGE	Informier et orienter sur l'avancée du SAGE et de ses actions au travers d'indicateurs. Fournir un outil de communication polyvalent et ciblé.	1 fois / an	Toutes les dispositions et règles
9	Lettre d'informations	Information annuelle sur le SAGE, la structure porteuse et leurs actions.	1 fois / an	
10	Articles et communiqués de presse	Réalisation, à la demande, d'articles et de communiqués de presse sur les actions du SAGE et de la structure porteuse.	En continue	12.B.2 12.B.3
11	Panneaux et plaquettes d'information	Réaliser des supports de communication / sensibilisation sur des secteurs géographiques et/ou des thématiques diverses et variées. Possibilité de réaliser une exposition tournante dans les mairies.	A réaliser 2020	2.B.2 3.B.2 5.A.4 9.A.2 12.B.3
12	Panneaux in-situ	Réaliser des panneaux informatifs sur des thématiques variées. Mettre en place des panneaux permanents sur site afin d'améliorer la connaissance des milieux aquatiques	A réaliser 2020	
13	Rencontres thématiques « Eau, milieux aquatiques »	Proposer une rencontre thématique avec présentation en salle et visite sur le terrain (commission géographique, ...).	1 fois / an	
14	Journées techniques	Organiser des journées techniques sur une ou plusieurs thématiques pour les différents acteurs du territoire.	1 fois / an	12.B.3
15	Interventions pédagogiques	Organiser des journées pédagogiques et ludiques (randonnées, manifestations, interventions en salle, jeux, ...) à destination du grand public	1 fois / an	
16	Supports multimédia	Retranscription des actions et des travaux de la structure porteuse et du SAGE Authion sous forme de films (utilisation de drone, caméra, ...)	A réaliser 2020	



# LE SITE INTERNET ET L'IDENTITÉ VISUELLE

La commission communication s'est lancée dans la refonte du site internet ainsi que la création et l'harmonisation de la charte graphique du SAGE et de sa structure porteuse.

Actions du plan de communication : 1 et 2

Prestataire : Net Concept

Montant de l'action : 10 644 €

Reste à charge pour le SMBAA : 9 %

## LA REFONTE DU SITE INTERNET DU SAGE AUTHION

Ce nouveau site a été conçu afin de répondre au mieux aux attentes des riverains et des partenaires techniques et financiers. Ceci se traduit par un design dynamique, attractif et une ergonomie simple avec des entrées de menu plus rapides, parmi lesquelles :

- Une **carte interactive** du territoire de l'Authion a été mise en place pour présenter les travaux sur cours d'eau réalisés par le SMBAA et communiquer efficacement le contact des différents techniciens de rivière et élus
- Un **bandeau d'informations** pour communiquer sur des éléments essentiels (Arrêté sécheresse, risque de crues, ...)
- Une rubrique « **Contactez-nous** » pour obtenir des renseignements complémentaires
- Une rubrique « **Nos actions** » pour présenter les travaux effectués
- Une rubrique « **Données bassin** » pour suivre l'état des cours d'eau et eaux souterraines
- Une rubrique « **L'eau et moi** » pour répondre aux interrogations les plus courantes.



## L'IDENTITÉ VISUELLE DU SAGE ET DU SMBAA

Avec le changement de structure porteuse il est apparu essentiel d'harmoniser les productions graphiques du SAGE et du SMBAA et ainsi de créer une identité visuelle commune. Cette action a compris :

- Harmonisation de la charte graphique du SAGE et du SMBAA
- Rédaction d'un guide d'utilisation de la charte graphique et d'un modèle de courrier
- Définition d'une signature unique

# LES ACTIONS DE COMMUNICATION

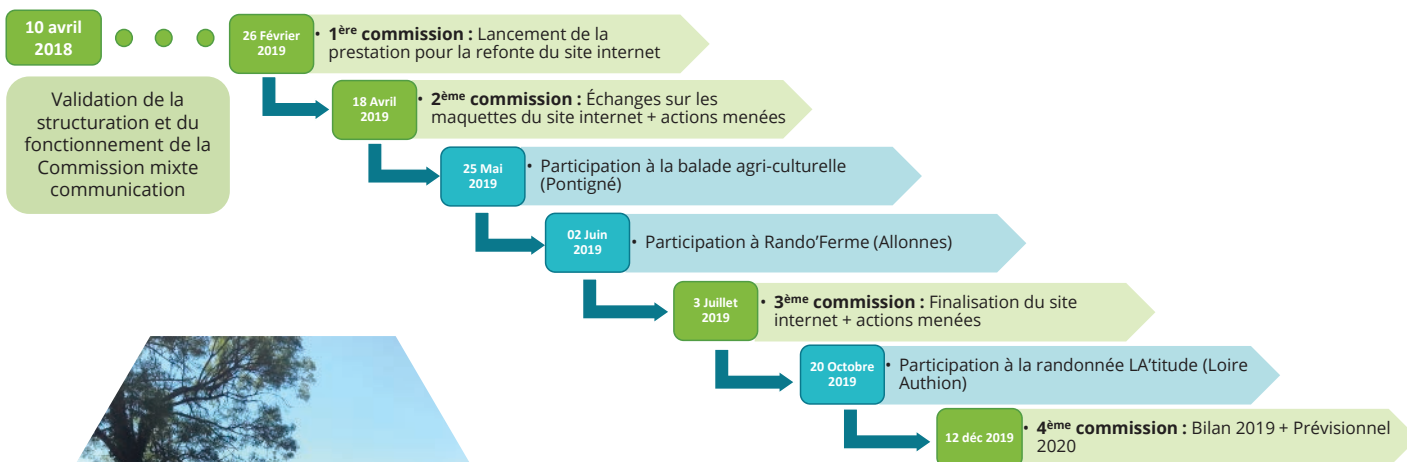
## COMMISSIONS ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

**Actions du plan de communication : 7 et 15**

**Partenaires :** Rando Ferme, Baugé-en-Anjou et la Maison de la Loire (convention)

**Montant de l'action :** 980 € (LA'titude avec la Maison de la Loire) les deux autres actions sont réalisées en interne

Quatre commissions communication ont ponctué l'année 2019, portant principalement sur l'avancement de la refonte du site internet. En parallèle de cette action, le SAGE et le SMBAA ont participé à divers événements (Balade agri-culturelle, Rando'Ferme et LA'titude) afin de présenter les travaux en cours d'eau du SMBAA, le rôle du SAGE et, plus largement, la gestion de l'eau sur le bassin de l'Authion.



# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

## DE NOUVEAUX PANNEAUX

Dans la continuité des panneaux réalisés en 2018 sur les missions, les actions et les travaux du SMBAA, structure porteuse du SAGE Authion, 6 supports de communication ont été réalisés. Ces panneaux ont servi de support d'explication aux techniciens lors des journées pédagogiques présentées ci-avant.

Actions du plan de communication : 6 et 11

Prestataire : réalisation en interne, impression réalisée par Anjou Print

Montant de l'action : 474 € HT

### Le SAGE Authion

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**CHIFFRES CLÉS**

- 1 497 km<sup>2</sup>
- 1 282 km de cours d'eau
- 2 régions
- 6 intercommunalités
- 52 communes
- 166 000 habitants

**LES TEMPS FORTS**

- 26 Novembre 2004 : Arrêt de périmètre
- 5 Septembre 2005 : Constitution de la CLE
- 19 Mai 2010 : Diagnostic du territoire
- 2011 - 2012 : Tendances et scénarios
- 14 Février 2013 : Choix de la stratégie
- 2012 - 2014 : PAGD, règlement et documents de SAGE
- 2015 - 2016 : Validation et consultation
- 4 Mai 2017 : Rapport de la Commission d'expertise
- 23 Décembre 2017 : Arrêt interprofessionnel d'approbation du SAGE
- 2018 - ... : Mieux en concertation

**RÈGLEMENTATION DE LA GESTION DE L'EAU**

- Directives Cadre sur l'Eau (DCE)
- Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) Loire-Bretagne
- Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Authion

**UN PILOTE, LA CLE ...**

Le SAGE est élaboré et porté par une Commission Locale de l'Eau (CLE), présidée par un élu. Elle est composée de 52 membres répartis en 3 collèges.

**... ET DES ACTEURS : NOUS TOUS !!!**

**STRUCTURE PORTEUSE Le SMBAA**  
États, Maires, Intercommunalité et appui technique

**LA CLE**  
Élabore, veille et suit l'application du SAGE, organise la démarche, veille à la bonne application du SAGE, et à la mise en place des actions.

**MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**  
Collectivités, Maires, Population agricole, Associations, Industriels, ...

**SERVICES DE L'ÉTAT**  
Encadrement et accompagnement de l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE, veillant à la cohérence avec les objectifs, la réglementation.

**PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS**  
Concertation, appui technique et financier (collectivités, associations, services de l'état, agences de l'eau, ...)

**LES DOCUMENTS DU SAGE**

Le SAGE Authion est composé de 8 documents :

- Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)
- Le règlement
- Atlas cartographique
- Le rapport de présentation simplifié
- Le tableau de bord
- Le rapport de présentation et le rapport d'évaluation environnementale
- La déclaration de la CLE

**UNE PORTÉE JURIDIQUE IMPORTANTE**

Suite à son approbation par le Préfet, le SAGE Authion est devenu un document de référence pour le territoire. Il est opposable aux décisions prises dans le domaine de l'eau par les services publics et les tiers si celles-ci ne sont pas compatibles.

**LES ENJEUX**

Les enjeux du SAGE tiennent compte des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant.

- 01 QUANTITÉ** : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages.
- 02 MILIEUX AGRICOLES** : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire.
- 03 QUALITÉ** : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles.
- 04 INONDATIONS** : Prévenir le risque d'inondation dans le Val d'Authion.
- 05 GOUVERNANCE** : Porter, faire connaître et appliquer le SAGE.

02 41 79 73 81  
www.sage-authion.fr  
contact@sage-authion.fr

Syndicat Inter-Communal des Bords de l'Authion et de ses Affluents  
1, Boulevard du rempart, 49 290 REALPOISE-EN-ANJOU

Ces supports permettent de :

○ Présenter le SAGE, ses enjeux, son fonctionnement et l'articulation des différents acteurs ;

○ Exposer les enjeux et les actions de 4 sous-bassins versant : le Couason, le Lathan, l'Authion et le Changeon.

## APPUI TECHNIQUE, BAUGÉ-EN-ANJOU

Le SMBAA a appuyé techniquement la commune de Baugé-en-anjou dans la réalisation de panneaux pour que le grand public s'approprie les enjeux de conservation des zones humides, et en particulier celles en bordure du Couason. Au total, 5 panneaux sont à découvrir tout au long d'un circuit pédagogique.

### Zones humides, ZONES UTILES

Les zones humides sont les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes qui apprécient l'humidité. Longtemps jugées inhospitalières et stériles, les zones humides du Couason nous rendent pourtant gracieusement de précieux services :

- Régulation de l'eau** : Elles contribuent à réguler le débit des crues et à stocker l'eau en période de crue, réduisant ainsi les risques de dommages matériels et humains.
- Régulation du climat** : Elles contribuent à rafraîchir l'air et à stocker le carbone, réduisant ainsi les risques de réchauffement climatique.
- Reservoir de biodiversité** : Elles offrent un habitat idéal pour de nombreuses espèces animales et végétales, y compris de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial.
- Amélioration de la qualité de l'eau** : Elles agissent comme des filtres naturels, capturant et dégradant les polluants avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau.
- Patrimoine paysager et culturel** : Elles offrent un cadre de vie agréable et contribuent à l'identité culturelle d'un territoire.
- Valeur économique** : Elles offrent de nombreuses opportunités de loisirs et de tourisme, contribuant ainsi à l'économie locale.

**À SAVOIR**

Chaque territoire a ses propres enjeux et ses propres actions à mettre en œuvre pour protéger et restaurer ses zones humides.

Tous les panneaux sont disponibles sur le **SITE INTERNET**



## UN NOUVEAU VISAGE POUR LA NEWSLETTER DU SAGE

En cette année 2019 de modernisation et d'harmonisation de l'identité visuelle du SAGE et de sa structure porteuse, le SMBAA, il est apparu évident pour la commission communication de faire de même pour la newsletter du SAGE. Cette dernière est parue 2 fois en cette année 2019. Un premier numéro est sorti en Février 2019 et un second est sorti en Octobre 2019 avec un nouveau visage.

Son contenu et ses objectifs n'ont pas changé. La newsletter porte sur les travaux en rivières du SMBAA, les actualités du SAGE et de ses partenaires. Elle est diffusée auprès de tous les partenaires, délégués du SMBAA, communes et EPCIs présents sur le territoire du SAGE, ainsi qu'aux membres de la CLE par messagerie électronique. Les retours sont très positifs pour l'ensemble des acteurs du bassin et la liste de diffusion s'allonge chaque année.



### Le mot du Président de la CLE



Après son approbation en décembre 2017 et la validation du Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV) en juillet 2018, le SAGE Authion entre maintenant dans sa mise en œuvre opérationnelle.

Le 5 novembre dernier a marqué le lancement officiel de cette nouvelle étape avec leurs signatures en présence de Messieurs les sous-préfets de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire, des élus du territoire et des différents acteurs qui accompagnent l'Entente Interdépartementale Authion et le SMBAA, en tant qu'ancienne et nouvelle structure porteuse du SAGE.

Il s'agit désormais d'animer, de coordonner et de mettre en synergie plusieurs programmes d'actions portées par différents maîtres d'ouvrage (CRBV, Contrats Territoriaux, programme européen LIFE et Appels à Projets Biodiversité).

Un nouveau Contrat Territorial Gestion Quantitative, outil de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, est en cours d'élaboration. Les premières phases de diagnostic agricole de territoire et d'écriture des actions à mener ont été présentées en comité de pilotage et en CLE au cours de l'été 2018. La rédaction finale et la validation des actions retenues sont en cours.

Vous retrouverez l'ensemble des documents des contrats opérationnels sur le site internet du SAGE [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr).

Très bonne lecture,

**Jeannick CANTIN,**  
Président de la Commission Locale de l'eau.  
Xavier DUPONT, Denis LAIZE, Patrice PEGE,  
Vice-Présidents.

### Le mot du président de la CLE



Lors de la dernière lettre d'information, nous célébrions ensemble la signature du SAGE et son entrée en phase de mise en œuvre avec le Contrat Régional de Bassin versant (CRBV), outil de la région des Pays de la Loire. Un Contrat Territorial avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, axé sur la gestion quantitative et la reconquête de la qualité de l'eau était en cours de construction.

Depuis, des réunions de travail entre acteurs locaux et partenaires financiers ont eu lieu, le Contrat Territorial s'est vu en Contrat Territorial Unique, outil multi-thématique, englobant tous les enjeux issus du SAGE : Quantité, Qualité, Milieux aquatiques, Inondation et Gouvernance. Ce Contrat Territorial Unique concerne tous les porteurs de projets du territoire, et est synchronisé avec l'ensemble des partenaires financiers. Il sera ainsi conjointement signé par l'Agence de l'Eau et la Région pour une meilleure efficacité, plus de lisibilité et de cohérence des actions conduites.

En effet, l'été 2019 nous a rappelé l'urgence à adapter nos consommations, nos modes de production agricoles et industriels aux changements climatiques, afin de pérenniser tous les usages de l'eau, et en priorité l'accès à l'eau potable, tout en visant la reconquête de la qualité des milieux.

Vous retrouverez l'ensemble des documents des contrats opérationnels sur le site internet du SAGE : [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)

Très bonne lecture.

**Jeannick CANTIN,**  
Président de la Commission Locale de l'eau.

### SOMMAIRE

MISE EN OEUVRE DU SAGE AUTHION •2

LA FEUILLE DE ROUTE DU SAGE•2

LE CONTRAT TERRITORIAL UNIQUE (CTU)•3

REFONTE DU SITE INTERNET•4

DE NOUVEAUX PANNEAUX •5

TRAVAUX SUR COURS D'EAU •6

BAUGÉ-EN-ANJOU•6

LOIRE-AUTHION •7

VERNANTES ET MOULIHERNE •8

RÉGLEMENTATION•9

ARRÊTÉ CADRE ÉTIAGE•9

SUIVI DES COURS D'EAU •10

SUIVI DE LA QUANTITÉ•11

1

## UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR LA MISE EN LIGNE DU SITE INTERNET

Afin de relayer au mieux le nouveau site internet du SAGE et du SMBAA, la commission communication a contacté les services de communication de l'ensemble des communes du bassin de l'Authion. Un communiqué de presse a été rédigé à cet effet. Au total, 24 communes sur 51 ont diffusé l'information dans leurs bulletins municipaux ou via leur site internet.

Actions du plan de communication :  
3 et 10

Montant de l'action : les deux actions ont été réalisées en interne



Depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a connu une constante évolution pour devenir au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la structure unique à l'échelle du territoire de l'Authion pour la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques. Ceci a été rendu possible par :

- L'adhésion du SIACEBA (Syndicat Intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion) au SMBAA
- Le portage du Schéma d'Aménagement pour la Gestion de l'Eau (SAGE Authion) par le SMBAA

### SON SITE MÉRITAIT D'ÊTRE REPENSÉ ET RÉACTUALISÉ !

Plus moderne, plus intuitif, plus fluide, plus interactif... Ce nouveau site a été conçu afin de répondre au mieux à vos attentes et faciliter votre navigation. Ceci se traduit par un design dynamique, attractif et une ergonomie simple avec des entrées de menu plus rapides.

De nouvelles fonctionnalités ont été intégrées :

- Une carte interactive du territoire de l'Authion a été mise en place pour vous présenter les travaux sur cours d'eau réalisés par le syndicat et vous communiquer efficacement le contact des différents techniciens de rivière/élus
- Un bandeau d'informations pour communiquer sur des éléments essentiels (Arrêté sécheresse, risque de crues...)
- Une rubrique « Contactez-nous » pour obtenir des renseignements complémentaires
- Une rubrique « Nos actions » pour vous permettre d'appréhender les travaux effectués
- Une rubrique « Données bassin » pour suivre l'état des cours d'eau et eaux souterraines sur votre territoire
- Une rubrique « L'eau et moi » pour répondre à vos interrogations les plus courantes.



« Informer, diffuser avec clarté et simplicité ont été nos maîtres mots tout au long de la construction de cet outil de communication »

Patrice HÉCÉ et Jeannick CANTIN, respectivement Présidents du SMBAA et du SAGE Authion.

02 41 79 73 81

[www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)

[contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr)

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents  
SMBAA, 1 boulevard du Rampart, 49250 Blaufort-en-Anjou

## UN DOCUMENT DE VULGARISATION DES ARRÊTÉS SÉCHERESSE

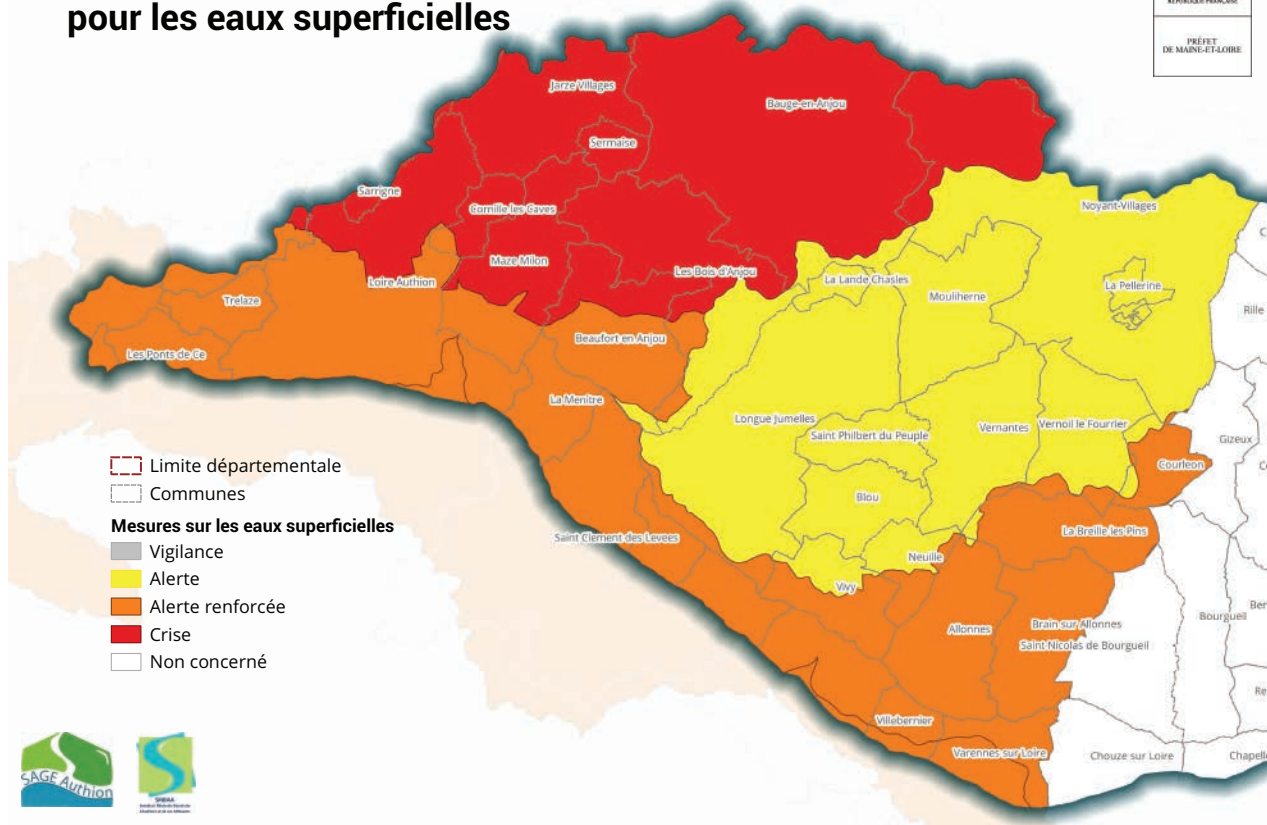
L'été 2019 a été marqué par deux périodes caniculaires couplées à une sécheresse prolongée et particulièrement précoce impactant fortement les niveaux d'eau des rivières et des nappes du bassin de l'Authion. Dès le début du mois de juillet, cette baisse a entraîné la mise en place de mesures de restriction sur les usages.

Dans cette période de crise, le personnel du SAGE et du SMBAA s'est proposé de simplifier les arrêtés pour répondre aux interrogations des communes et des riverains concernant les restrictions sur les usages. Face à ce constat de difficulté de lecture des arrêtés sécheresses, la commission communication a choisi de réaliser des bulletins de vulgarisation ciblés sur le bassin de l'Authion et diffusés à chaque arrêté à l'ensemble des mairies du bassin.

Ces bulletins contiennent :

- Une description des mesures par niveau d'alerte et par usage
- Un tableau récapitulatif des communes concernées par des mesures de restrictions
- Une carte pour les eaux superficielles, les eaux souterraines et l'eau potable.

### Carte de l'arrêté du 5 septembre 2019 - zones d'alerte pour les eaux superficielles



## LA LETTRE AQUAVEILLE

Office International de l'Eau  
Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

AQU@VEILLE

La lettre d'actualités de l'OIEau

09 décembre 2019

La lettre Aquaveille est diffusée auprès des membres de la CLE et des partenaires techniques soucieux de garder le fil de l'actualité de l'eau. Elle est diffusée régulièrement par messagerie par la cellule du SAGE sur simple demande.

Tous les bulletins de vulgarisation des arrêtés sécheresse sont disponibles sur le **SITE INTERNET**





## LES CTMA : L'HEURE DU BILAN

Jusqu'en 2019, les programmes milieux aquatiques portés par le SMBAA faisaient l'objet de 4 contrats territoriaux différents passés avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en partenariat avec la Région Pays de la Loire (dans le cadre du CRBV), la Région Centre Val de Loire et les Départements d'Indre et Loire et de Maine et Loire.

Ces quatre CTMA correspondent aux actions menées sur les quatre sous bassins versant de l'Authion :

- **Couasnon** : de juillet 2010 à juillet 2016 + avenant 2018-2019 (montant prévisionnel de 637 052€)
- **Changeon et Lane** : de juin 2014 à fin 2018 (montant prévisionnel de 596 996 €)
- **Authion et petits affluents** : depuis octobre 2013 à fin 2019
- **Lathan et Curée** : depuis octobre 2013 à fin 2019

Le montant prévisionnel de ces deux derniers contrats s'élève à 3 588 000 €.

Pour évaluer l'action collective mise en œuvre au titre de ces 4 contrats, le SMBAA, maître d'ouvrage, a lancé en 2019 leur bilan évaluatif. L'objectif est de dresser le bilan des actions réalisées et d'évaluer les résultats, aussi bien en termes de réalisations, d'impacts sur les milieux que sur les usages socioéconomiques concernés, ainsi qu'en termes de dynamique territoriale.

L'étude bilan a été confiée au bureau d'étude CEREG Ingénierie et Contrechamp.

### LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE BILAN

#### Un bilan largement positif...

- Dynamique importante à l'échelle du bassin versant, tant en termes opérationnels que partenariaux
- Prise de conscience et mobilisation autour des milieux aquatiques, avec des évolutions positives notables mais disparates (Val d'Authion vs BV affluents)
- Poids de l'investissement d'élus et d'animateurs au rôles moteurs reconnus
- Evolutions statutaires et structurelles majeures pour l'avenir
- Absence d'atteinte de tous les objectifs, explicable par des raisons contextuelles ou sociopolitiques

**... à considérer comme une phase déterminante de structuration progressive de l'action de bassin**

#### Des points à améliorer dans un nouveau contexte d'intervention ...

- Maintien d'une proximité suffisante avec les acteurs et les territoires concernés, pour rapprocher les instances décisionnelles des acteurs du territoire
- Articulation du futur contrat multithématique (quantité / qualité / milieux aquatiques) avec le SAGE Authion
- Communication à développer en faveur d'une vision globale du bassin versant

**... nécessitant une période de « calme » au niveau des cadres institutionnels, permettant un investissement sur une politique d'intervention coordonnée.**

# LE CONTRAT TERRITORIAL EAU

## CONTENU DU PROGRAMME D'ACTION

En parallèle du bilan évaluatif des CTMA, la cellule d'animation et la CLE du SAGE du bassin de l'Authion, en partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, a élaboré un programme d'actions pour une gestion qualitative et quantitative sur le territoire. Afin d'atteindre les objectifs du SAGE Authion et de la Directive Cadre Européenne, la programmation du CT Eau du bassin de l'Authion s'articule autour de 4 thématiques :

- Les économies d'eau ;
- La restauration des milieux aquatiques ;
- Les sources de pollutions ;
- La réduction des transferts.

## LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Les leviers opérationnels à l'échelle du bassin résultant de la stratégie du SAGE et du diagnostic agricole sont déclinés dans l'ordre de priorité suivant :

LEVIERS	DÉTAILS	OBJECTIFS STRATÉGIQUES
<b>1. Levier gestion quantitative</b>	L'étude volumes prélevables (VP) (2013), ainsi que l'amélioration de la connaissance des prélèvements en irrigation lors de la mise en place de l'OUGC montrent un <b>déficit quantitatif particulièrement marqué pour 3 unités de gestion</b> , pour lesquelles <b>les volumes prélevés sont supérieurs aux volumes prélevables</b> . Ces prélèvements ont un impact notable sur <b>l'hydrologie des cours d'eau et le niveau des nappes</b> . Le <b>changement climatique</b> entraîne déjà des évolutions dans les pratiques et dans la demande en eau.	Respecter les VP sur l'ensemble des unités de gestion et atteindre l'équilibre sur les UG déficitaires. Améliorer les débits d'étiage. Identifier les impacts à prévoir du changement climatique et les solutions d'adaptation.
<b>2. Levier restauration hydro-morphologique des cours d'eau et des milieux aquatiques</b>	Les cours d'eau ont subi <b>d'importants travaux d'hydraulique agricole</b> de recalibrage et de rectification, notamment dans le val, qui s'accompagnent de <b>nombreux ouvrages</b> (clapets et moulins, etc) Il existe également de <b>nombreux obstacles</b> liés à des <b>moulins ou plans d'eau</b> , notamment sur les affluents. Des <b>programmes de restauration</b> ont été engagés dès 2004 sur la continuité et la morphologie des cours d'eau avec des résultats significatifs.	Continuer la restauration de la continuité écologique et de la qualité morphologique des cours d'eau Poursuivre les inventaires de zones humides et mener des actions pour leur restauration
<b>3. levier réduction des pollutions ciblées ou diffuses</b>	La mesure de la qualité des cours d'eau montre des <b>concentrations importantes en nitrates et pesticides</b> . Le territoire comprend des <b>captages d'eau potable souterraine, certains prioritaires</b> , dont il faut assurer la pérennité par le maintien d'une bonne qualité.	Réduire les pollutions agricoles en diminuant l'utilisation d'intrants azotés et de pesticides Réduire les pollutions industrielles et domestiques Maintenir ou améliorer la qualité des captages prioritaires
<b>4. levier Réduction des Transferts « Trames verte et bleue »</b>	Certains secteurs de l'Authion présentent <b>une faible présence de haies et d'éléments du paysage</b> , rendant les <b>sols vulnérables à l'érosion</b> et les milieux au <b>transfert des polluants et sédiments</b> dans l'eau. Le <b>drainage</b> des sols agricoles est également très important. Un travail est à faire pour restaurer les éléments du paysage, notamment le <b>maillage bocager et les zones humides</b> .	Réduire le risque de transfert de sol et de molécules polluantes dans les eaux superficielles et souterraines
<b>5. Gouvernance et communication des actions</b>	La structure porteuse du contrat est <b>récente</b> et doit asseoir sa présence et sa <b>légitimité</b> en tant qu'acteur de l'eau sur le territoire. Tous les acteurs territoriaux sont concernés par un ou plusieurs usage(s) de l'eau et leurs impacts environnementaux, <b>l'efficacité du programme d'actions dépend de la mobilisation de chacun</b> .	Améliorer la lisibilité des actions auprès des acteurs et des usagers du territoire Faciliter l'engagement des acteurs professionnels pour répondre aux objectifs sur l'eau et les milieux aquatiques

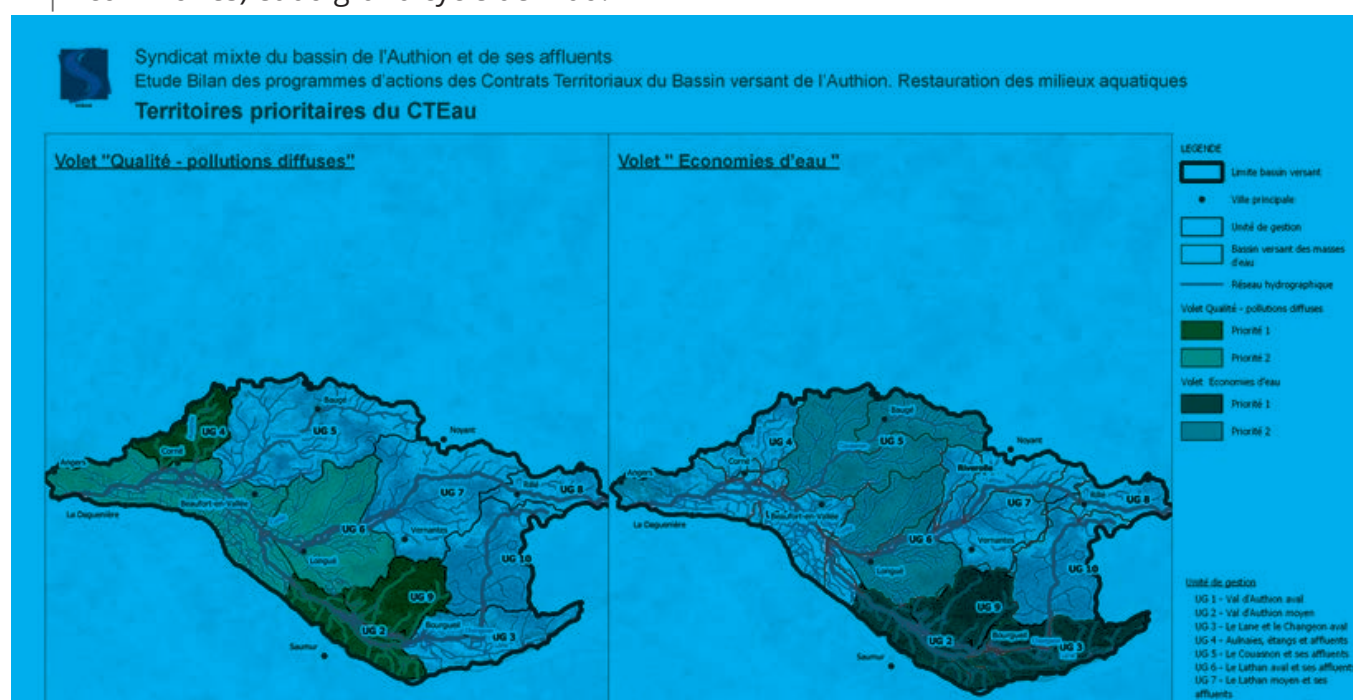
## L'ÉLABORATION DU CONTRAT TERRITORIAL EAU

L'élaboration du contrat territorial Eau s'est largement appuyée sur un processus de concertation avec les acteurs du territoire en plusieurs temps d'échanges (réunions, groupe de travail, commissions géographiques, etc.). Pour répondre au mieux aux enjeux liés aux usages agricoles, un travail de concertation spécifique a été conduit avec les acteurs agricoles du bassin, animé par la Chambre Régional d'Agriculture des Pays de la Loire.

Dans un second temps, le SMBAA en tant que structure chef de file a lancé un appel à projets en direction des EPCI, des communes, des organismes publics acteurs de l'eau sur le territoire, des associations et de quelques industriels ciblés. Il s'agissait de faire émerger une synergie d'actions et de faire participer l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau du territoire dans un objectif commun de reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

In fine, le CT Eau couvre une feuille de route ciblée sur :

- Une logique territoriale : fondée sur les zones d'action prioritaires pour chaque thématique ;
- Une logique sectorielle : fondée sur les secteurs économiques en lien avec l'eau : agriculture et activités industrielles ;
- Un rapprochement du petit cycle (Eau potable et assainissement, compétence des EPCI et des communes) et du grand cycle de l'Eau.



## VOLUME TECHNIQUE GLOBAL

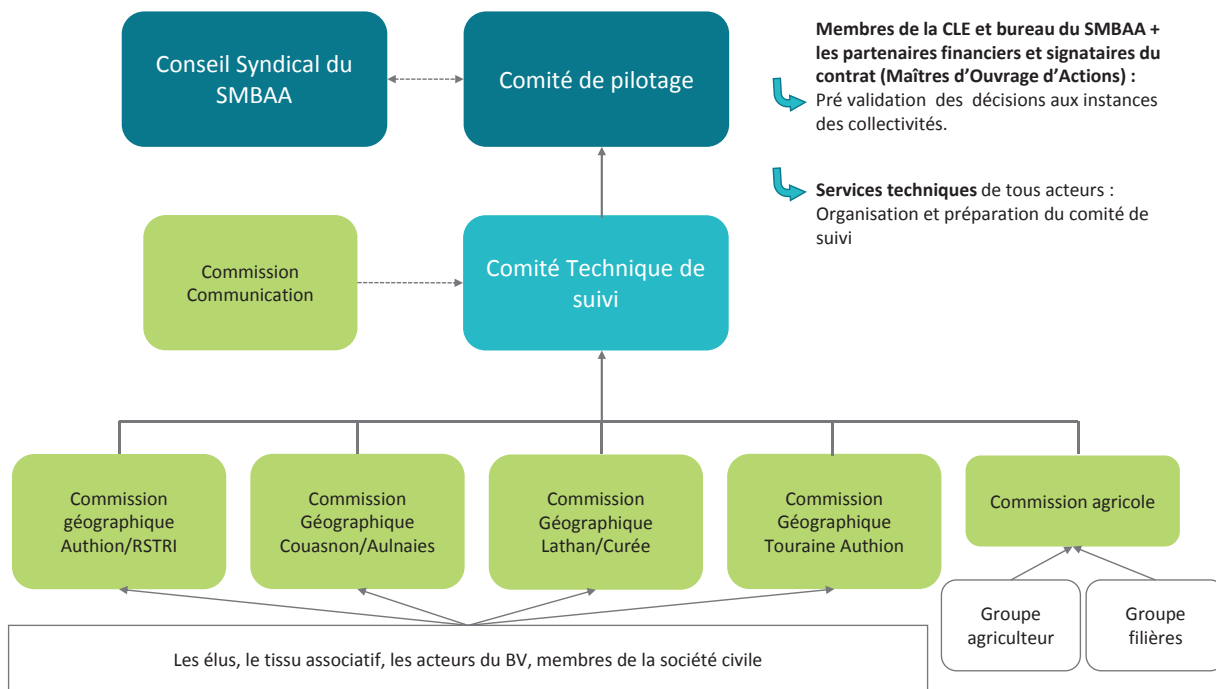
THEMATIQUES	NOMBRE D' ACTIONS	
	TOUS Maîtres D'OUVRAGE	SMBAA
AT ACTIONS TRANSVERSALES	31	21
ECO ECONOMIES D'EAU	22	5
MA MILIEUX AQUATIQUES	84	84
POL SOURCES DE POLLUTIONS	14	8
TVB TRAME VERTE ET BLEUE FAVORABLE A LA REDUCTION DES TRANSFERTS	17	3
<b>TOTAL</b>	<b>168</b>	<b>121</b>

## ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE MULTITHÉMATIQUE

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA), structure porteuse du SAGE Authion, sera le maître d'ouvrage principal du CT Eau et en assurera la coordination technique et financière.

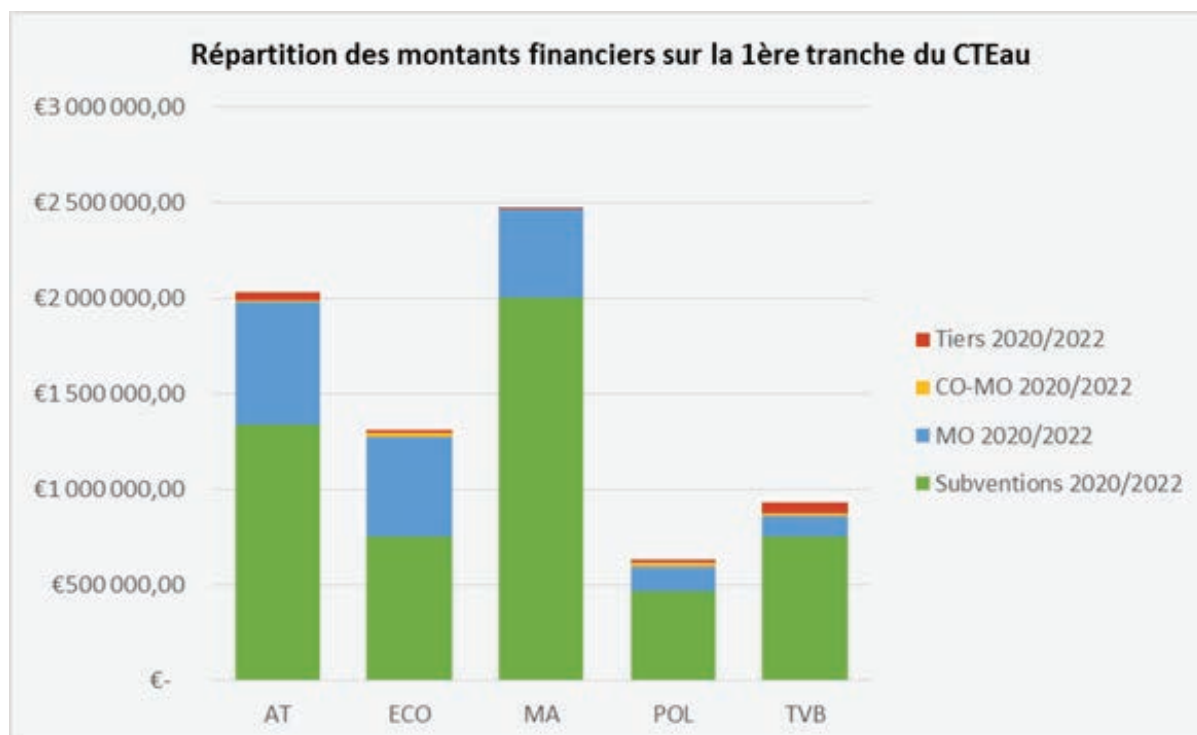
Afin de mener à bien la mise en œuvre du CT Eau, le SMBAA a souhaité lier l'animation générale du Contrat, le fonctionnement de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Authion et le comité de pilotage du CT Eau. Les réunions de CLE intégreront donc une session sur le suivi du CT Eau. Cela permettra un gain de temps pour les membres associés aux deux réunions, ainsi qu'une vision globale pour les acteurs du territoire et une cohérence d'ensemble.

Le schéma suivant illustre la gouvernance générale prévue pour le CT Eau du bassin de l'Authion.



## VOLUME FINANCIER GLOBAL

Le coût total de la première tranche du CT Eau (3 ans) s'établit à 9 000 000 €





## SUIVI DE LA QUALITÉ ET DE LA QUANTITÉ DES EAUX

Les suivis sont nécessaires aux travaux du SAGE afin :

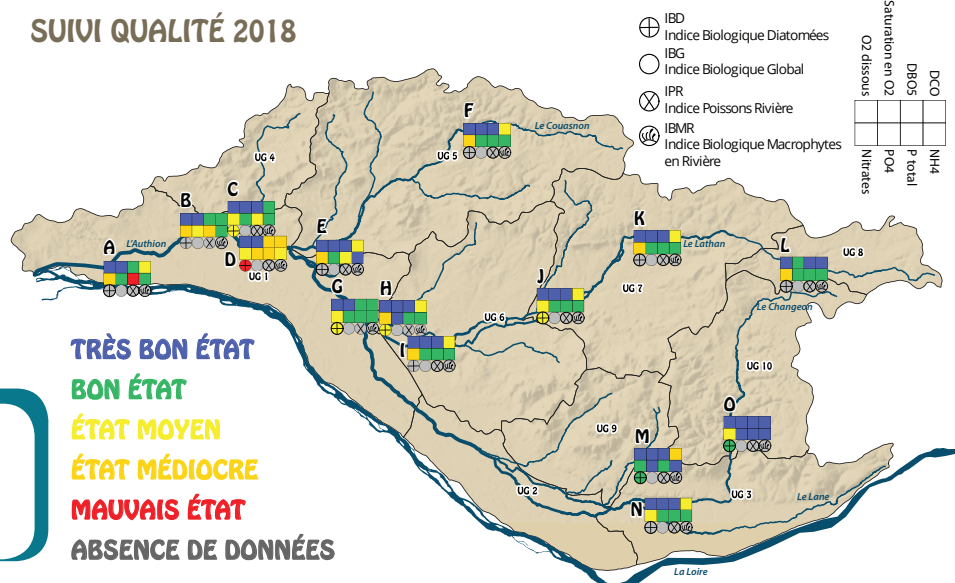
- d'alimenter le tableau de bord du SAGE (outil de pilotage pour la CLE qui permet d'orienter la mise en œuvre et les préconisations du SAGE) ;
- de fournir aux institutionnels et acteurs du bassin versant des données fiables, consolidées et comparables dans le temps ;
- de permettre un partage et une meilleure connaissance du bassin versant.

Par ailleurs, le suivi «quantité» est nécessaire pour préparer l'actualisation du modèle hydrologique et hydrogéologique du bassin versant qui sous-tendra la révision des volumes prélevables dans le cadre de la procédure de révision du SAGE à partir de 2021.

Plusieurs suivis existent actuellement dans le cadre des travaux du SAGE :

- **Réseau de suivi «qualité»** Entente/SAGE (9 points en compléments du réseau de suivi des départements (RCO<sup>24</sup>) et de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne (RCS<sup>25</sup>)). Le bilan de la qualité est réalisé chaque année.
- **Réseau de suivi «quantité»** alimenté par les agents du SMBAA, des riverains et des élus volontaires :
  - Suivi des écoulements et des assècs (90 points avec des chroniques variables).
  - Suivi de nappes (115 points inventoriés avec des chroniques de données plus ou moins importantes). Une bancarisation des données du BRGM est effectuée régulièrement (des données et transmission du bulletin BRGM, intégration des données des piézomètres de référence et échanges divers avec les acteurs du bassin).
- **Réseau de suivi des espèces invasives** en partenariat avec l'Entente Interdépartementale et le Parc Naturel Loire Anjou Touraine.

### SUIVI QUALITÉ 2018



<sup>24</sup>RCO = Réseau de Contrôle Opérationnel

<sup>25</sup>RCS = Réseau de Contrôle et de Surveillance





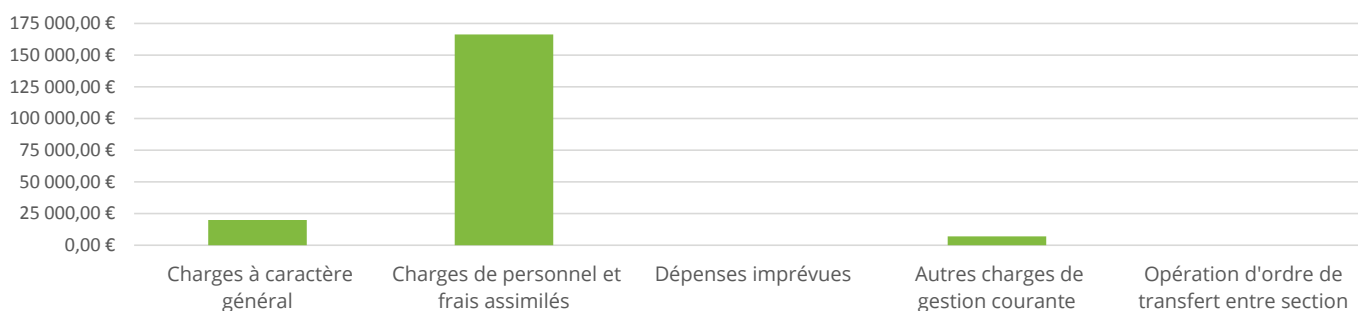
# LE BUDGET DU SAGE

Depuis le 1er janvier 2019, le SMBAA assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE et met à disposition de la CLE un directeur administratif, une animatrice, une chargée de mission SIG-communication, un chargé de mission actions transversales et modélisation hydraulique et un appui de secrétariat. En complément des ressources financières propres au SMBAA, plusieurs partenaires financiers soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (animation, études et travaux).
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire (animation, études et travaux).
- Le Conseil Régional Centre (animation, études et travaux).
- Le Conseil Départemental de Maine-et-Loire (études).
- Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (études).

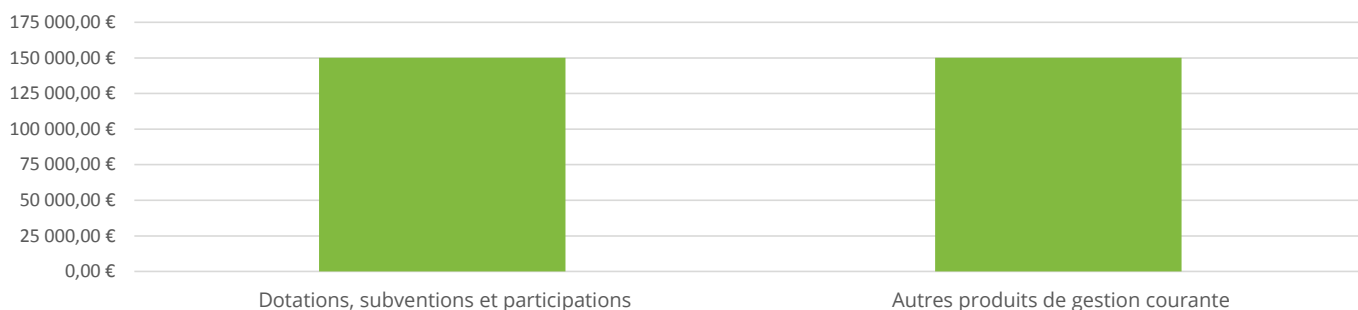


CLE Authion  
Compte administratif 2019 - Dépenses de fonctionnement



**Total des dépenses de fonctionnement** | CA 2019 : 193 314 € | Reste à réaliser : 309 655 €

CLE Authion  
Compte administratif 2019 - Recettes de fonctionnement



**Total des recettes de fonctionnement** | CA 2019 : 150 175 € | Reste à réaliser : 279 005 €

Le budget 2019 a été équilibré par des recettes de fonctionnement. La totalité des subventions accordées n'a pas encore été perçue dans la mesure où des opérations ont été reportées sur l'année 2020 dans le cadre de l'élaboration du CT Eau.

## BILAN 2019

### MISE EN OEUVRE DU SAGE

- Animation et coordination des acteurs de l'eau du bassin-versant autour des projets de mise en œuvre du SAGE
- Mise en oeuvre, suivi et coordination des actions de l'année N+2 du CRBV Authion en lien avec les différents maîtres d'ouvrage (SMBAA, Entente, EPCI notamment) ;
- Elaboration de la feuille de route du SAGE, en lien avec le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.
- L'élaboration du contrat territorial Eau (CT Eau) avec l'agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire, en collaboration technique avec la Chambre régionale d'Agriculture sur le volet Quantité/Qualité et avec les techniciens de rivière du SMBAA sur le volet Milieux Aquatiques ;
- Suivi de l'Appel à initiatives pour la Biodiversité de l'AELB (en cours : Mares forestières (ONF-EDEN), Diag.agro-écologiques (Loire-Authion) et Arbres des Vallées (CPIE 37) ;
- Dépôt d'une action dans le cadre de l'élaboration de la première version du programme LIFE REVERS'EAU de la Région Pays de la Loire, suivi de l'évolution du programme, dépôt d'une seconde version ;
- Renfort de la cellule d'animation du SAGE avec l'arrivée d'Arnaud DECAS au poste de chargé de mission «Actions transversales et modélisation hydraulique» ;
- Finalisation de l'étude d'analyse du modèle confiée au BRGM dans le cadre de la convention R&D pour la reprise du modèle maillé de l'Authion ;
- Appui technique au SMBAA pour la gestion des données et la communication ;
- Suivi et mise à jour régulière des bases de données existantes avec les acteurs du bassin ;
- Poursuite des réseaux de suivi et bancarisation des données de suivi (Quantité Eaux Souterraines et Eaux Superficielles, Qualité) ;
- Suivi de la révision des Plans de prévention du risque inondation (PPRI) 37 et 49, de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI), du Programme d'action d'intérêt commun (PAIC) et du plan de fiabilisation des digues.

### COMMUNICATION

- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan de communication 2018-2020.
- Refonte et lancement du nouveau site internet du SAGE en lien avec le SMBAA, nouvelle structure porteuse.
- Définition et harmonisation de l'identité visuelle du SAGE et du SMBAA
- Participation à plusieurs manifestations en lien avec les collectivités du territoire (tenue de stand et animations).
- Production de supports de communication et communiqué de presse pour la mise en ligne du nouveau site internet du SAGE Authion et du SMBAA
- Réalisation de rapports d'activité du SAGE et du SMBAA
- Refonte de la Newsletter du SAGE

# PERSPECTIVES 2020

Le programme prévisionnel 2020 s'établit comme suit :

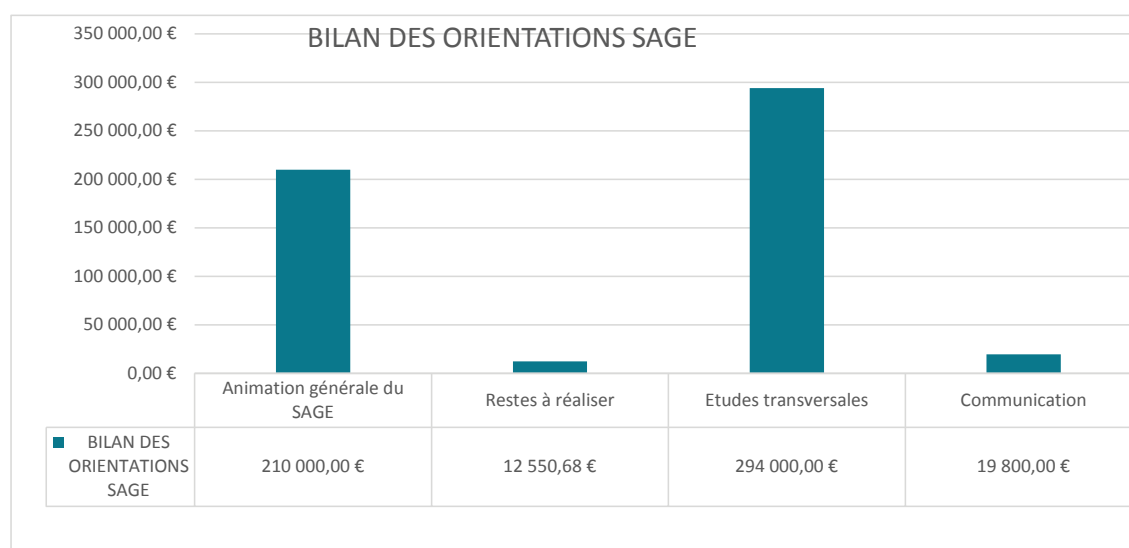
## MISE EN OEUVRE DU SAGE

- Animation et coordination des acteurs de l'eau du bassin-versant autour du projet de mise en œuvre du SAGE
- Mise en oeuvre, suivi et coordination des actions de la première année du CT Eau Authion en lien avec les différents maîtres d'ouvrage (SMBAA, Entente, EPCI, Chambre d'Agriculture, prescripteurs agricoles...);
- Suivi de la finalisation de la seconde version du programme LIFE REVERS'EAU de la Région Pays de la Loire avant mise en oeuvre ;
- Renfort de la cellule d'animation du SAGE avec l'arrivée d'Auriane LEYMARIE au poste d'animatrice de la reconquête de la ressource en eau ;
- Appui technique au SMBAA pour la gestion des données et la communication ;
- Suivi et mise à jour régulière des bases de données existantes avec les acteurs et institutionnels du bassin versant ;
- Poursuite des réseaux de suivi et bancarisation des données de suivi (Quantité Eaux Souterraines et Eaux Superficielles, Qualité) ;

## COMMUNICATION

- Poursuite de la mise en oeuvre du Plan de communication 2018-2020.
- Mise à jour et construction du Plan de Communication 2021-2025 en deux tranches pour être en cohérence avec le calendrier du CT Eau.
- Organisation du «Forum des élus»
- Production de supports de communication (panneaux de chantiers, panneaux insitu...)
- Réalisation de rapports d'activité du SAGE et du SMBAA
- Refonte du suivi du SAGE (mise en cohérence avec le CTeau) et du rapport d'activité du SMBAA et annuel du SAGE
- Réalisation d'un vidéo sur les travaux de la continuité du plan d'eau des Auberts

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES SAGE 2020





## Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Authion

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [contact@sage-authion.fr](mailto:contact@sage-authion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)